



L'huile du Laus et l'eau de Lourdes ne reçoivent aucune bénédiction indiquée dans le Rituel, cependant elles agissent puissamment comme des sacramentaux, selon la foi de qui en use.

L'HUILE est, pour l'homme, un trésor aussi précieux que l'eau. Par sa vertu naturelle elle éclaire, nourrit, fortifie, embellit, guérit et adoucit. C'est pourquoi elle est symbole de joie, de richesse, de force, et d'élection divine. (Ps 23, 5; Joël 1, 10; Mi 6, 5; Mt 6, 17)

Jacob, le premier, oint une pierre et consacre ainsi le lieu où il a conversé avec Dieu, l'appelant *Bethel, Maison de Dieu*. (Gn 28, 18-19)

La Tente, l'Arche d'Alliance et tous les objets du culte judaïque sont oints par Moïse : *Tu les consacreras et ils seront alors d'une sainteté éminente qui se communiquera à tout ce qui entrera en contact avec eux*. (Ex 30, 26-29) Une lampe allumée doit être entretenue jour et nuit devant le Tabernacle.

Les prêtres reçoivent l'onction sainte : *Tu en oindras Aaron et ses fils, et tu les consacreras pour qu'ils exercent mon sacerdoce* (Ibid., 30) ; les rois sont sacrés de la même manière, tel David (1 Rois 16, 12-13) pour exercer l'autorité de Dieu ; les prophètes également, tel Élisée (3 Rois 19, 19), pour annoncer la parole de Dieu.

Recevant leur pouvoir du divin Samaritain, (Lc 10) qui pansa nos plaies avec l'huile et le vin des sacrements et de sa grâce, les Apôtres *chassaient les démons, et oignaient d'huile de nombreux malades et les guérissaient*, (Mc 6, 13) annonçant l'Extrême-Onction : *Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les prêtres de l'église, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur*. (Jc 5, 14-15)

Que vos reins soient ceints, et les lampes allumées dans vos mains. (Lc 12, 35) Nous tenons en nos mains des lampes allumées, lorsque nous donnons à notre prochain, par nos bonnes œuvres, des exemples qui l'éclairent. (St Grégoire) Le Seigneur ajoute : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux*. (Mt 5, 16)

Dans nos sanctuaires catholiques, la veilleuse nous indique la présence réelle et substantielle de Jésus au Saint-Sacrement, et nous rappelle que nous devons nous tenir, toujours en pensée et souvent en corps, en présence de Dieu ; comme les anges dans le ciel : *Sept lampes brûlent devant le trône : ce sont les sept esprits de Dieu*. (Ap 4, 5)

LE CHRIST est l'Oint par excellence.

L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a sacré par son onction ; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur broyé. (Lc 4, 18) *Ton Dieu t'a oint d'une huile d'allégresse, de préférence à tes compagnons* (Hb 1, 9)

Votre nom est une huile répandue (Ct 1, 2) Ce n'est pas sans raison que l'Esprit-Saint compare à l'huile le nom de

l'Époux. En effet, l'huile éclaire, nourrit, et sert à oindre ; elle entretient le feu, nourrit le corps, adoucit la douleur : c'est une lumière, un aliment, un remède. Voyez maintenant s'il n'en est pas de même du nom de l'époux ? Prêché, il éclaire ; médité, il nourrit ; invoqué, il adoucit et fortifie. (St Bernard)

Dans son agonie au Jardin des Oliviers, le Christ a été sous le pressoir ; c'est pourquoi on consacre les Huiles saintes du Nouveau Testament le jeudi saint.

Ô VIERGE MARIE, bénie entre toutes les femmes, *Nous courons à l'odeur de vos parfums* (Ct 1, 3), pour la guérison de nos âmes et de nos corps.

J'ai demandé le Laus à mon divin Fils, et il me l'a octroyé, pour la conversion des pécheurs. La grâce du Laus c'est d'abord la conversion des pécheurs. Dès le début des apparitions, avec l'huile et les prières, la bonne Mère ne cesse de multiplier les guérisons et conversions, parfois aidées par Benoîte, comme l'attestent les Manuscrits * :

« Dès le commencement de la dévotion, la Bonne Mère dit à Benoîte que **l'huile de la lampe** de la chapelle, si l'on en prend et qu'on s'en applique, si on recourt à son intercession et qu'on ait la foy, on guérira. »

Depuis que la Bonne Mère a dit à Benoîte que cette huile guérit de toutes sortes de maux, la lampe du Sanctuaire est « une divine pharmacie », opérant de nombreuses guérisons, par une vertu semblable à celle de l'eau du Jourdain qui guérit Naaman de la lèpre ; là c'est la confiance dans la parole du prophète, ici c'est la **foi et confiance** en la Sainte Vierge : « C'est toujours à l'honneur de la Reine du Ciel que cette huile contribue ».

« Combien sont guéris de toutes sortes d'indispositions en prenant de l'huile de la lampe de la chapelle... Il ne faut qu'avoir la foy et se mettre en estât de grâce pour guérir. »

« Une femme s'estant rompu le bras, on luy dit de s'oindre de l'huile de la lampe de la chapelle et d'avoir bien la foy ; ce qu'elle fit et fut guérie. »

« Une personne ayant fièvre, la Mère de Dieu dit à Benoîte de luy dire d'y mettre de l'huile de la lampe, d'avoir bien la foy, qu'elle guérira... Elle en mit et guérit ».

D'après *Les Annales de N.-D. du Laus*, n° 151-152, mai-août 1962

* Les **Manuscrits du Laus** relatent les faits extraordinaires, notés par quatre auteurs dignes de foi, qui ont connu Benoîte dans sa vie quotidienne. Cachés pendant la Révolution, ils furent classés, ordonnés et recopiés en 1850, à la demande de Mgr Depéry, évêque de Gap : c'est la **Copie authentique des Manuscrits**, reproduite en 500 exemplaires en 1996 (720 p.).

Septembre 2018			Montgardin	Le Laus
* Horaire habituel en semaine : Messe basse à (7h15), 9h00 & 11h15 / Vêpres et Heure Sainte à 18h00 N.B. La Messe de 7h15 n'est pas toujours assurée : se renseigner.				
Sa	1	De la Sainte Vierge au samedi (blanc) 4e cl Mem. St Gilles Abbé, et les 12 Ss Fr Mm (P.S.M)	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Di	2	XVème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	7h20 : Messe basse / 10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. S. Sacrement	9h00
Lu	3	Saint Pie X, Pape et Confesseur (blanc) 1e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ma	4	De la férie (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Me	5	St Laurent Justinien, Évêque et Conf. (blanc) 3e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Je	6	De la férie (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ve	7	De la férie (vert) 4e cl (P.V.M.)	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Sa	8	Nativité de la Très Sainte Vierge Mem. Saint Hadrien, Martyr (blanc) 2e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Di	9	XVIème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	7h20 : Messe basse / 10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. S. Sacrement	9h00
Lu	10	St Nicolas de Tolentino, Confesseur (blanc) 3e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ma	11	De la férie Mem. Ss Prote et Hyacinthe, Martyrs (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Me	12	Fête du Saint Nom de Marie (blanc) 3e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Je	13	De la férie (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ve	14	Exaltation de la Sainte Croix (rouge) 2e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Sa	15	Notre-Dame des Sept Douleurs Mem. St Nicomède, Martyr (blanc) 2e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Di	16	XVIIème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	7h20 : Messe basse / 10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. S. Sacrement	9h00
Lu	17	De la férie Mem. Des stigmates de St François (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ma	18	St Joseph de Cupertino, Confesseur (blanc) 3e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Me	19	St Arnould, Ev. & Conf. Patron du diocèse Mem. Des Quatre-Temps (blanc) 1e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Je	20	De la férie Mem. Ss Eustache et ses comp., Mm (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ve	21	Dédicace de l'Église cathédrale Mem. Des Quatre-Temps (blanc) 1e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Sa	22	St Matthieu (transférée), Apôtre et Évangéliste Mem. Des Quatre-Temps (rouge) 2e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Di	23	XVIIIème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	7h20 : Messe basse / 10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. S. Sacrement	9h00
Lu	24	De la férie Mem. N.-D. de la Merci (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ma	25	De la férie (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Me	26	De la férie Mem. Ss Cyprien et Justine, Martyrs (vert) 4e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Je	27	Saints Côme et Damien, Martyrs (rouge) 3e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Ve	28	Saint Wenceslas, Martyr (rouge) 3e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Sa	29	Dédicace de Saint Michel Archange (blanc) 1e cl	Messes : (7h15), 9h00 & 11h15	
Di	30	XIXème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl Sol de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus	7h20 : Messe basse / 10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. S. Sacrement	9h00
<i>Rappel : Les CONFESIONS sont toujours possibles avant ou après les messes, il suffit de demander.</i>				